

Quant à la disposition de la cour intérieure et à la décoration des appartements, elles varient constamment suivant le goût des archevêques et suivant les habitudes fastueuses des princes qui doivent être reçus. On cite parmi les archevêques qui ont le plus fait pour l'aménagement confortable de l'habitation : le cardinal Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque de 1629 à 1653 Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de 1654 à 1693 ; Claude de Saint-Georges, archevêque de 1693 à 1714 ; Pierre Guérin, cardinal de Tencin, archevêque de 1740 à 1758.

On sent, dès la fin du XVII^e siècle, que les rapports avec la commune se sont détendus et que la défiance a disparu. Dès lors, l'aspect sévère de la façade orientale se modifie. La terrasse, qui a une jolie vue sur la Saône, date de 1695 ; l'archevêque de Saint-Georges reçut du Chapitre l'autorisation de la construire, pour s'y délasser (1) ; on la voit sur la vue scénographique de Cléric.

Le cardinal de Richelieu a fait la salle des pas perdus, destinée aux réunions synodales ; c'est là que l'Académie de Lyon a tenu sa première séance publique le 12 décembre 1724. Cette salle se relie à la partie la plus ancienne encore existante, du côté sud.

Camille de Neufville a aménagé le bâtiment, qui est au fond de la cour, faisant face au midi, et ouvert les grandes voûtes par lesquelles on pénétrait dans le cloître en quittant le pont des comtes de Saint-Jean. C'est pour le cardinal de Tencin que Soufflot a fait les deux portails qui régularisent l'aspect de la cour à l'est et à l'ouest, et la grande façade,

(1) Ce renseignement est dans le troisième volume des *Documents de Pericaud*.